

Conditions et tarifs de privatisation de la cantine 2026

Capacité d'accueil

intérieur : 40 places assises

extérieur : 60 places assises

Parking obligatoire à l'arrière du bâtiment.

Horaires de privatisation

midi : de 12h à 16h

soir : de 18h à 23h00

Quand vous privatisez, la cantine est à vous. Vous pouvez décorer comme vous le souhaitez et diffuser la musique de votre choix.

Le soir la musique doit être éteinte à 22h30 au plus tard par respect pour le voisinage.

Tarifs de privatisation

	du 01/04 au 31/10	du 01/11 au 31/03
mercredi, jeudi et vendredi midi	300€	200€
vendredi soir, samedi midi & soir, dimanche	400€	300€
hors jours d'ouverture	sur demande	sur demande

Repas

Lorsque vous privatisez la cantine vous mangez chez nous !

La formule minimum est à 22€/personne mais nous proposons des devis sur mesure selon vos envies et des options spéciales pour les enfants.

Le repas peut être servi sous forme de buffet ou à table selon vos préférences.

le dessert peut être apporté par vos soins si vous souhaitez un gâteau de boulangerie que nous ne sommes pas en mesure de faire.

Boissons

Nous ne faisons pas de forfait sur les boissons car il est bien compliqué de définir à l'avance ce que vos invités vont boire.

Nous fournissons les softs, bière et vin aux tarifs de notre carte soit en quantité définie à l'avance ensemble soit en supplément à la consommation.

Un droit de bouchon de 4€ s'applique pour chaque bouteille apportée par vos soins.

Conditions d'annulation

Un acompte de 30% est demandé pour bloquer la date.

En cas d'annulation avant le lundi précédent l'événement l'acompte est acquis à la cantine.

En cas d'annulation la semaine de l'événement l'intégralité de la prestation est due.